

LES CHIFFRES — CLÉS — DES FINANCES



LES PRINCIPALES COMPÉTENCES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Archéologie préventive
- Incendie et secours
- Développement de l'enseignement supérieur et de la formation
- Aménagement des réseaux cyclables et services vélo dans le cadre du plan vélo intercommunal
- Etablissement et exploitation des réseaux de communication électroniques

...

DONNÉES DE RÉFÉRENCE

*EPCI à FPU
(Fiscalité Professionnelle Unique)*

PRÉSIDENTE:
Mme Irène FELIX

SUPERFICIE :
417 km²

REVENU MOYEN / HAB :
14 595 € / hab
(moyenne nationale =
15 082 € / hab)

**COEFFICIENT
D'INTÉGRATION FISCALE
2020 : 33,47 %**
(moyenne nationale = 37,07 %)

**POTENTIEL FINANCIER
AGRÉGÉ :**

666 € / hab
(moyenne nationale =
642 € / hab)

NBRE D'AGENTS :
435 postes pourvus
(déc 2020)

17 COMMUNES : 106 898 habitants (Pop. DGF 2020)

ANNOIX 245 hab

ARCAY 526 hab

BERRY-BOUY 1 237 hab

BOURGES 67 617 hab

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
3 630 hab

LE SUBDRAY 1 142 hab

LISSAY-LOCHY 230 hab

MARMAGNE 2 042 hab

MEHUN-SUR-YÈVRE
6 812 hab

MORTHOMIERS 791 hab

PLAINPIED-GIVAUDINS
2 075 hab

SAINT-DOULCHARD 9 830 hab

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
5 237 hab

SAINT-JUST 661 hab

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
487 hab

TROUY 4 092 hab

VORLY 244 hab

LES RATIOS DU CA 2020

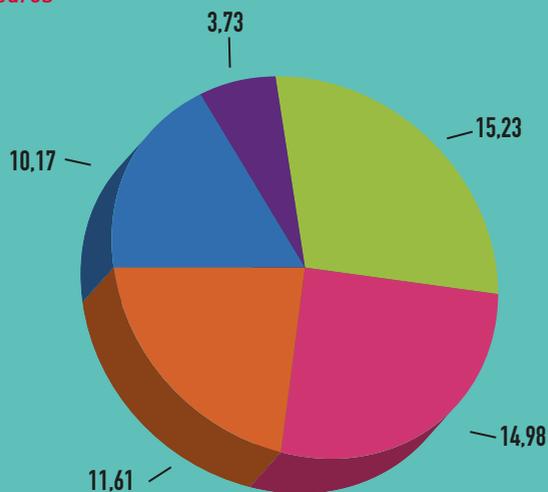
	UNITÉS	CA 2020 PRINCIPAL	CA 2020 CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
1 - DRF/pop	€/hab	354	485
2 - Pdts impôts directs/pop	€/hab	418	418
2 ^{bis} - Idem hors reversement de fiscalité	€/hab	137	137
3 - RRF/pop	€/hab	413	644
4 - Dep ept brut (hors 204)/pop	€/hab	30	294
5 - encours dette/pop	€/hab	103	413
6 - DGF/pop	€/hab	106	106
7 - Dep de personnel/%	% des DRF	41,4%	44,2%
8 -Indicateur (DRF + Rbt K) / RRF	% des RRF	87,5%	79,9%
9 - Dep eqpt/RRF	% des RRF	7,3%	45,6%
10 - Dette/RRF	% des RRF	25,0%	64,2%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CA 2020 hors résultats antérieurs		
EN M€ (Millions d'euros)	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	67,07	82,75
dont dépenses de personnel (012)	15,50	22,61
dont charges à caractère général (011)	12,32	17,71
dont attributions de compensations	23,18	23,18
dont charges financières	0,14	0,72
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	73,24	99,5
dont Fiscalité (73)	55,73	55,73
dont DGF	11,21	11,21
dont produits vente eau (70)		11,94
dont produits redevance assainissement (70)		11,25
AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE 2020	6,17	16,75

FISCALITÉ 2020

en millions d'euros



- Cotisation Foncière des Entreprises
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- Taxe d'habitation
- Autres taxes
- Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères

TAUX VOTÉS

Cotisation Foncière des Entreprises	25,89 %	Taxe d'habitation	9,68 %
Taxe Foncier Non Bâti	1,69 %	Taxe Foncier Bâti	0,00 %
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères		8,45 %	

BUDGET D'INVESTISSEMENT

CA 2020 EN M€	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	6,94	38,30
dépenses d'invt hors dette	6,24	35,20
remboursement de dette	0,70	3,10
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	4,34	23,16
dont subventions	1,84	11,16
dont emprunts	2,50	12,00
ENCOURS DE DETTE au 31/12/2020	10,87	43,63
TAUX D'INTÉRÊT MOYEN au 31/12/2020	1,24%	1,57%
ANNUITÉ DE DETTE 2020 (intérêts + capital)	0,85	3,68
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN NBRE D'ANNÉES D'ÉPARGNE BRUTE	1,8	2,6

LA DESTINATION DES INVESTISSEMENTS 2021

BP 2021	
LES PRINCIPAUX POSTES	EN M€
Budget Principal	
Logement	3,28
dont protocole Bourges Habitat	1,50
Solidarité communautaire (fds de concours)	2,72
Enseignement supérieur (y c. ENSA)	2,53
Mobilité et voirie	1,98
Développement économique/emploi/commerce	1,37
Plan Vélo intercommunal	1,23
Eaux pluviales	1,17
Élimination des déchets	1,10
Budgets annexes	
Station d'épuration communautaire (STEP)	17,92
Aménagement ZAC Lahitolle	1,74
Aménagement ZAC du Moutet	1,50
Eau potable	7,51
Assainissement (hors STEP)	2,20
TOTAL dépenses d'équipements BP 2021	48,87 M€

FOCUS SUR LES SPIC

(Services publics industriels
et commerciaux)

LE BUDGET EAU – CA 2020 hors résultats antérieurs (en M€)	
Recettes réelles de fonctionnement	12,12
Dépenses réelles de fonctionnement	6,75
Autofinancement	5,37
Recettes réelles d'investissement	0,04
Dépenses réelles d'investissement	2,95
FONDS DE ROULEMENT après RAR	4,12

Prix 2020 du m ³ eau TTC	2,32 €
-------------------------------------	--------

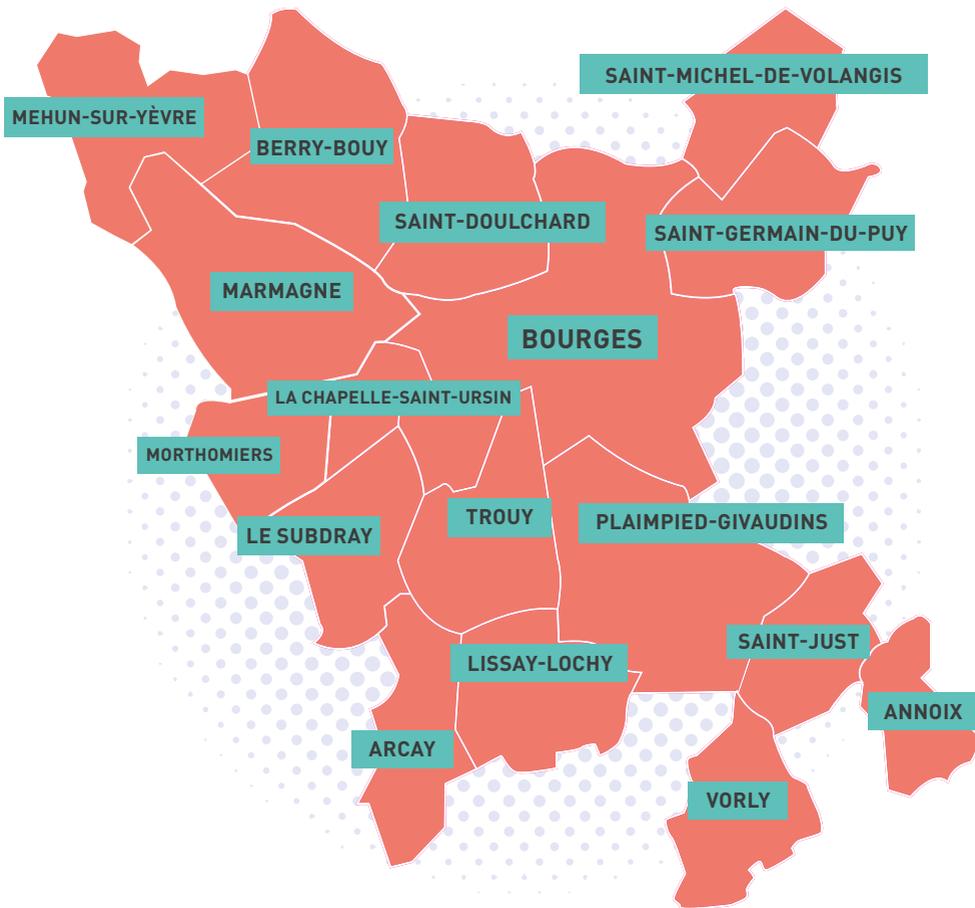
LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLL. – CA 2020 hors résultats antérieurs (en M€)	
Recettes réelles de fonctionnement	11,59
Dépenses réelles de fonctionnement	7,21
Autofinancement	4,38
Recettes réelles d'investissement	23,24
Dépenses réelles d'investissement	32,03
FONDS DE ROULEMENT après RAR	1,23

Prix 2020 m ³ Assainissement Collectif TTC	2,41€
---	-------

LEXIQUE DES TERMES EMPLOYÉS

- **ATTRIBUTION DE COMPENSATION :**
flux financier entre l'EPCI et les communes, correspondant au solde entre la fiscalité économique perçue par l'EPCI et les charges nettes transférées par les communes. Bourges Plus reverse ainsi aux communes la part excédentaire des ressources qui lui ont été transférées.
- **BP (BUDGET PRIMITIF) :**
premier acte de prévision et d'autorisation budgétaire de l'exercice.
- **CA (COMPTE ADMINISTRATIF) :**
arrêté des comptes de l'exercice
- **CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT :**
indicateur permettant d'apprécier la capacité à rembourser la dette avec la seule épargne brute.
- **CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL :**
ensemble des charges de fonctionnement correspondant aux fournitures et prestation de services.
- **COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE (CIF) :**
indicateur du niveau de compétences exercées par l'EPCI pour le compte des communes membres : il correspond au rapport entre les produits fiscaux perçus par le seul EPCI et la totalité de la fiscalité perçue sur le territoire communes comprises.
- **DGF (DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT) :**
principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales.
Pour Bourges Plus, elle comprend 2 composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. La population, le CIF et le potentiel fiscal constituent des critères de calcul de la dotation d'intercommunalité.

- **DRF :**
dépenses réelles de fonctionnement = charges d'exploitation
- **EPARGNE BRUTE :**
excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice ; elle est affectée prioritairement au remboursement de la dette, et contribue au financement des investissements. Appelée aussi Autofinancement dans le présent document.
- **EPCI (ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE) :**
La Communauté d'Agglomération de Bourges est un EPCI.
- **FDR (FONDS DE ROULEMENT) :**
somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagé au cours du temps.
- **POTENTIEL FINANCIER :**
indicateur de richesse potentielle d'une collectivité prenant en compte les ressources fiscales et les dotations versées par l'Etat. Le potentiel financier agrégé est l'indicateur élargi intégrant les communes membres.
- **REPORTS = RESTES À RÉALISER :**
crédits engagés sur un exercice dont la réalisation intervient lors d'un exercice ultérieur.
- **RRF :** recettes réelles de fonctionnement = produits d'exploitation
- **SPIC (SERVICES PUBLICS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL)**
Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont des SPIC. Leur particularité est de devoir s'équilibrer par les seuls produits issus de leur exploitation (produits facturés).



23-31 boulevard Foch • CS 20 321
18 023 BOURGES cedex
02 48 48 58 58
agglomeration-bourgesplus.fr